

Public :

- Opérateur en télésurveillance titulaire de la carte professionnelle.
- L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus de renseignements.

Objectifs :

- Participer à ce recyclage dans le but de renouveler sa carte professionnelle.

Matériel Pédagogique :

- Rétroprojecteur.
- Paper board.
- Support de cours maquette.

Pédagogie :

- Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles et de travaux en groupe.
- Projection du contenu de la formation via un vidéoprojecteur.

Prérequis :

- Être titulaire de la carte professionnelle délivrée par le CNAPS.

Lieu – Date – Tarifs : Nous consulter.

Programme

Module 1 « Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité »

Connaître :

- Les évolutions récentes du livre VI.
- Le code de déontologie.
- La non-assistance à personne en danger.
- L'omission d'empêcher un crime ou un délit.
- Les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété.
- Le secret professionnel.
- Les dispositions relatives au Conseil national des activités privées de sécurité.

Module 2 « Cadre professionnel »

Connaître :

- Les éléments de contextes sanitaires.
- Les différentes menaces en lien avec l'activité.
- Les perspectives et les évolutions de la spécialité.
- Les données économiques du secteur.
- Le bilan observatoire de la délinquance.
- Le rapport annuel de l'assemblée plénière des sociétés d'assurances dommages (APSAD).

Module 3 « Module technique »

Connaître :

- Les évolutions technologiques en matière de surveillance électronique.
- Les normes spécifiques à l'activité de télésurveillance.
- Les logiciels et outils métiers.